

Module 7
Connaître les
différents impôts
et taxes
TVA

FORMATION CRÉATION D'ENTREPRISE

VERSION 1.0 - 05.05.2022



Qu'est-ce que c'est?

- Un impôt indirect sur la consommation
- ✓ Concerne tous les biens consommés et services utilisés en France
- ✓ Elle est à payer par le consommateur final
- ✓ C'est une taxe collectée par les entreprise puis reversée au trésor public.



Calcul du prix avec la TVA

Prix de vente HT x TVA

Prix de vente TTC

Taux de TVA

Taux normal : **20%**

Taux réduits : 5,5% et 10% (application encadrée)



L'assujettissement à la TVA dépend du régime d'imposition :

Cas des entreprises soumises au régime fiscal forfaitaire (micro-entreprise)

- ✓ Initialement pas assujetties à la TVA
- ✓ Assujetties seulement si le chiffre d'affaires dépasse :
 - 85 800 € (activités de commerce ou des prestations d'hébergement)
 - 34 400 € (activités de services et les professions libérales)
- ✓ Possibilité d'opter pour :
 - Le régime simplifié de TVA
 - Le régime normal de TVA



L'assujettissement à la TVA dépend du régime d'imposition :

Cas des entreprises soumises au réel simplifié

- Respecter les conditions de CA du régime fiscal de référence
- ✓ Régime simplifié de TVA :
 - Déclaration de TVA annuelle (imprimé 3517-S) avant le 2ème jour ouvré suivant le 1er mai
 - Versement d'acomptes semestriels (juillet et décembre) calculés sur la base de la TVA payée l'année précédente
- ✓ La TVA exigible doit rester inférieure à 15 000 €



L'assujettissement à la TVA dépend du régime d'imposition :

Cas des entreprises soumises au réel normal

- Dépasser les seuils de CA du régime fiscal réel normal
- ✓ Régime normal de TVA :
 - Déclaration et paiement tous les mois
 - Si la TVA est inférieure à 4 000 euros par an, possibilité d'opter pour des déclarations trimestrielles



Franchise de TVA

Dispense les entreprises de la déclaration et du paiement de la TVA

- ✓ S'applique si le CA de l'année précédente est inférieur à :
 - 85 800 € (activités de commerce ou des prestations d'hébergement)
 - 34 400 € (activités de services et les professions libérales)
- ✓ Possibilité de renoncer à cette franchise : demande à faire



La reversement de la TVA dépend de l'activité :

- ✓ Dès la réalisation de la vente lorsqu'il s'agit de produits
- ✓ À l'encaissement lorsqu'il s'agit d'une prestation de service



Récupérer la TVA

- ✓ Pour tout achat effectué par l'entreprise, il est possible de récupérer la TVA payée
- ✓ La TVA payée est alors déduite de la TVA à reverser au Trésor Public

